

Révision de l'ombudsman à propos de la question d'Israël à l'émission *Le match des élus*, diffusée le 15 octobre 2010 au RDI

SOMMAIRE

Le plaignant estime que l'animateur de l'émission *Le match des élus* a fait un rapprochement douteux et dénué de tout fondement entre Israël, un État démocratique, l'Iran et le Soudan.

Radio-Canada a reconnu qu'il était inapproprié de prendre pour exemples l'Iran et le Soudan afin d'illustrer les dangers d'un appui inconditionnel du Canada à Israël.

L'animateur a fait une erreur. Toutefois, avant même la publication de cette révision, l'erreur a été corrigée en ondes, ce qui respecte les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada.

LA PLAINTE

Le 15 octobre 2010, un des thèmes de l'émission *Le match des élus* au Réseau de l'information (RDI) était l'échec du Canada à obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Pour lancer la discussion, l'animateur Simon Durivage a posé cette question au député conservateur Steven Blaney :

« On a dit aussi beaucoup que c'est le monde musulman et le monde arabe [qui ont provoqué la défaite du Canada au Conseil de sécurité], étant donné que le Canada est très proche d'Israël, et il y a un autre exemple de ça, qu'on apprend ce matin M. Blaney. Le Canada représente l'État d'Israël au Venezuela depuis que le Venezuela a coupé les ponts diplomatiques avec Israël. Israël qui a souvent été, euh, enfin, qui est un pays controversé et qui a été blâmé par les Nations Unies souvent. Est-ce que c'est pas un peu dangereux de se coller à ce point-là à un pays dont les politiques sont controversées et même condamnées par l'ONU? Puis, je vous poserais la même question si le Canada décidait de représenter l'Iran ou le Soudan, là, quelque part dans le monde. »

Le 21 octobre, M. David Ouellette, directeur de la recherche et des communications du Comité Québec-Israël, a porté plainte à la suite du rapprochement « dépourvu de tout fondement » entre Israël, l'Iran et le Soudan. Le plaignant souligne qu'Israël est un État démocratique et qu'il ne peut, en aucun cas, être comparé au pouvoir du régime iranien, qui « repose sur des résultats électoraux jugés frauduleux par une grande partie de la population iranienne et sur la répression violente de toute forme de dissidence », ou au régime du président putschiste du Soudan Omar Al-Bachir, « accusé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et de génocide ». Selon M. Ouellette, ce rapprochement douteux relève de l'opinion personnelle et subjective de l'animateur Simon Durivage. Mon bureau a reçu une dizaine d'autres plaintes sur le même sujet. HonestReporting Canada, un groupe de pression pro-israélien, a incité sur son site web les citoyens mécontents à se plaindre à la direction de l'Information de Radio-Canada.

Le 5 novembre, M^{me} Martine Lanctôt, directrice du Traitement des plaintes et des Affaires générales au service de l'Information, a répondu que la question de l'animateur ne visait pas à blâmer Israël, mais à savoir s'il était prudent pour le Canada de se présenter comme son allié inconditionnel, étant donné certaines politiques controversées de l'État hébreu à l'égard des Palestiniens :

« (...) En choisissant de transposer sa question avec d'autres exemples, Simon Durivage souhaitait mettre l'accent sur les répercussions pour le Canada de tisser des liens très serrés avec des pays qui ont des politiques controversées. Il est juste cependant que les exemples de l'Iran et du Soudan n'étaient pas appropriés. (...) »

M. Ouellette a répliqué que les intentions de M. Durivage n'étaient pas en cause, mais qu'en ondes l'animateur avait rangé « Israël dans la catégorie des États qui oppriment et suppriment leur propre population et cultivent et exportent un fanatisme politico-religieux qui perpétue le conflit israélo-arabe ». Depuis quelque temps, le plaignant dit avoir constaté à l'antenne « trop d'erreurs, de ratés et de parti pris douteux pour ne pas nous demander s'il ne règne pas au sein du radiodiffuseur d'État une culture d'hostilité à l'endroit d'Israël ».

LA RÉVISION¹

Les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada², un document qui vient tout juste d'être révisé, dicte la conduite à suivre en cas d'erreurs en ondes :

« (...) Dans le respect des principes d'exactitude, d'intégrité et d'équité, nous n'hésitons pas à corriger une erreur importante lorsque nous avons pu établir qu'elle a été commise. Cela est essentiel pour maintenir notre crédibilité auprès des Canadiens. Lorsque nous devons apporter une mise au point, nous le faisons dans les meilleurs délais, en tenant compte des circonstances et de l'ampleur donnée à la diffusion des éléments erronés. (...) »

Le 26 novembre 2010, l'animateur Simon Durivage a fait les excuses suivantes au tout début de l'édition hebdomadaire du *Match des élus*. Cette mise au point a duré un peu plus d'une minute :

« Avant de vous présenter mes invités, toutefois, je veux revenir sur notre *Match des élus* d'il y a un mois, où nous abordions avec nos amis fédéraux les raisons qui avaient pu faire en sorte que le Canada perde son siège au Conseil de sécurité des Nations Unies, un siège qu'il convoitait. Et parmi les raisons de cet échec, j'évoquais le fait que les pays arabes et musulmans y étaient sûrement pour quelque chose, avaient voté contre, parce que le gouvernement Harper appuie inconditionnellement Israël depuis qu'il est au pouvoir à Ottawa. Et je demandais à nos quatre députés s'il n'était pas dangereux pour le gouvernement Harper de trop se coller à Israël, un pays dont les actions et les politiques sont parfois controversées, et, j'ajoutais, je vous poserais la même question si le Canada se collait trop à d'autres pays, l'Iran ou le Soudan, par exemple. Alors là, je reconnais que ces deux exemples-là étaient très mal choisis. Israël n'a évidemment rien à voir avec l'Iran et le Soudan en terme de politiques controversées, sans compter qu'Israël est une démocratie, ce que les deux autres ne sont pas, selon nos critères à nous en tout cas. D'ailleurs, je ne

¹ Le mandat de l'ombudsman : <http://www.radio-canada.ca/apropos/ombudsman/>

² <http://cbc.radio-canada.ca/docs/policies/journalistic/xml/politiques.asp>

cherchais pas par là à comparer Israël à ces deux pays-là, mais ça été perçu comme ça, semble-t-il, par certains téléspectateurs, que ça a choqué. Alors, je m'en excuse sincèrement auprès de tous ceux que ça a pu choquer. Je choisirai mieux mes exemples la prochaine fois, c'est promis. »

Le 15 octobre, en faisant un rapprochement erroné entre Israël, le Soudan et l'Iran, Simon Durivage n'a pas respecté un des principes au cœur des *Normes et pratiques journalistiques*, celui de l'exactitude. L'animateur a proposé de faire une correction et des excuses en ondes. Cette mise au point détaillée et claire est survenue six semaines après l'erreur initiale. Ce délai est relativement long, mais l'émission *Le match des élus* est en ondes seulement une fois par semaine. Pour diffuser ses excuses, Radio-Canada a choisi d'attendre que *Le match des élus* porte sur la politique fédérale, et non sur la politique québécoise, afin d'avoir les mêmes invités en studio qu'au moment de l'erreur.

Le Comité Québec-Israël craint que les erreurs qu'il note à l'antenne et qui, dans certains cas, sont confirmées par mon bureau, indiquent qu'il règne « une culture d'hostilité à l'endroit d'Israël » au sein de Radio-Canada. Je prends bonne note des inquiétudes du plaignant, mais le fait que j'ai relevé des erreurs dans six émissions en trois ans ne prouve pas qu'il y ait un biais systémique. Depuis mon entrée en fonction, huit des treize plaignants qui m'ont demandé de me pencher sur leurs plaintes sont des groupes de pression défendant Israël : le Comité Québec-Israël, HonestReporting Canada et le Regroupement québécois pour un journalisme informé, honnête et responsable. Or, ces cas ne constituent pas un échantillon représentatif de tout ce qui se dit à l'antenne sur le conflit israélo-palestinien. Pour faire une analyse véritablement représentative de l'ensemble de la couverture de Radio-Canada, il faudrait que je passe au peigne fin les entrevues et les reportages sur le sujet pendant une période donnée, qu'ils aient ou non fait l'objet de plaintes. Une telle étude qualitative nécessiterait temps et argent.

Conclusion

Radio-Canada a reconnu qu'il était inapproprié de prendre pour exemples l'Iran et le Soudan afin d'illustrer les dangers d'un appui inconditionnel du Canada à Israël.

Ce rapprochement entre Israël, l'Iran et le Soudan constitue une erreur sur le plan journalistique.

L'erreur a été corrigée en ondes avant la publication de cette révision, ce qui respecte les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada.

Julie Miville-Dechêne
Ombudsman des Services français
Société Radio-Canada
Le 1^{er} décembre 2010